



**Le Pape Benoît XVI** a nommé **évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Strasbourg Mgr Vincent DOLLMANN**, en lui attribuant le siège titulaire épiscopal de *Curzola*.

Journal Officiel de la République Française n°0171 du 25 juillet 2012 page 12195, texte n° 40 (NOR: INTD1225459D)

**Décret du 23 juillet 2012 portant réception d'une bulle nommant un évêque titulaire et le chargeant des fonctions d'évêque auxiliaire**

Par décret du Président de la République en date du 23 juillet 2012, le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu, la bulle donnée à Rome le 7 mai 2012 par Sa Sainteté le Pape Benoît XVI est reçue en tant qu'elle confère à l'abbé Vincent Dollmann, prêtre du diocèse de Strasbourg au service de la congrégation pour l'éducation catholique à Rome, le titre d'évêque titulaire de *Cursola* et le nomme évêque auxiliaire de l'archevêque de Strasbourg.

**Mgr Vincent DOLLMANN**  
**Évêque auxiliaire de Strasbourg**

DR



Né le 19 août 1964 à Mulhouse (Haut-Rhin), il est entré en 1982 au séminaire de Strasbourg, où il a suivi le cursus universitaire à la faculté de théologie. À la fin de la troisième année, il a effectué un stage de coopération à la paroisse Sainte-Croix de l'Île-Maurice, avec les Pères Spiritains. De 1987 à 1990 il a été stagiaire à la paroisse Sainte-Madeleine de Strasbourg.

Ordonné prêtre le 24 juin 1990 en la cathédrale de Strasbourg, il a œuvré durant six ans comme aumônier du séminaire de jeunes de Walbourg dans le Bas-Rhin. Après une formation auprès de l'*Institut de formation d'éducateurs du clergé* de Paris, il fut nommé directeur spirituel au Grand-Séminaire de Strasbourg.

En 2002 il devient également membre de l'équipe du SDV (Service diocésain des vocations).

En 2006, il prend la charge de la paroisse Sainte-Madeleine de Strasbourg, tout en gardant la responsabilité de vice-recteur et directeur spirituel au Grand Séminaire ; il poursuit l'effort de valorisation de l'église Sainte-Madeleine entrepris par son prédécesseur, le père Jean-Georges Boeglin, pour rendre ce vaste édifice plus accueillant.

Pour le service de l'Église universelle, il rejoint en mai 2009 *la Congrégation pour l'éducation catholique* où il s'occupe du suivi des séminaires des pays de tradition francophone et intègre, comme directeur spirituel, l'équipe des formateurs du Séminaire français de Rome en septembre 2009.

Le 25 juillet 2012 le pape Benoît XVI le nomme évêque auxiliaire à Strasbourg, auprès de Mgr Jean-Pierre Grallet, archevêque, et de Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire, en lui attribuant le siège titulaire épiscopal de *Curzola*.

Il recevra l'ordination épiscopale le dimanche 2 septembre 2012 en cathédrale de Strasbourg.

**Qu'est-ce que le séminaire pontifical français de Rome ?**

Le séminaire français de Rome, ou séminaire pontifical français de Rome, dépend de la Conférence des évêques de France, après avoir été longtemps dirigé par les spiritains. Il a été fondé en 1853.

Cinquante séminaristes français ou francophones y sont formés actuellement.

**Vocation du séminaire**

- Vocation première : formation des futurs prêtres des diocèses de France. La première vocation est d'accueillir et de former des futurs prêtres envoyés par les évêques de France. L'objectif est de former des serviteurs d'Église compétents ayant le sens de l'Église universelle, capables d'exercer des missions de responsabilité et de formation dans les diocèses et l'Église en France.
- Vocation d'accueil : accueil des cardinaux, évêques, prêtres et séminaristes. Le séminaire étant idéalement situé à mi-chemin entre la basilique Saint-Pierre et le Colisée, la seconde mission du séminaire est d'accueillir les cardinaux et évêques de passage à Rome pour des réunions de dicastères, des visites ad limina, conciles, synodes, consistoires, conclaves. Le séminaire accueille aussi les prêtres et les séminaristes venant en pèlerinage à Rome.

**Rappel historique**

Depuis sa fondation en 1853, le séminaire pontifical français de Rome était sous la responsabilité de la congrégation du Saint-Esprit qui l'a fondé et animé durant 156 ans (1853-2009). La baisse des vocations spiritaines en France rendait plus difficile

l'envoi de spiritains pour la direction et l'animation du Séminaire. Après concertation avec la Conférence des évêques de France, il fut décidé de maintenir ce séminaire français à Rome, de confier la direction du séminaire à un prêtre diocésain, assisté d'une équipe diversifiée composée de prêtres diocésains, de membres de Congrégations, d'Instituts et de communautés nouvelles. Depuis septembre 2009 l'équipe des Pères du séminaire est donc formée de prêtres issus de différents diocèses ou congrégations et nommés par la conférence épiscopale des évêques de France. C'est à ce titre que le père Vincent Dollmann s'y installa à l'automne 2009.

---

## La fonction épiscopale dans l'Église catholique

Successeurs des apôtres, les évêques ont pour mission « *d'enseigner toutes les nations, de sanctifier les hommes dans la vérité et de guider le troupeau.*<sup>1</sup> »

### Enseigner

L'annonce aux hommes de l'Évangile du Christ est la charge la plus importante. Par la prédication, l'évêque appelle à la foi de nouveaux disciples et confirme dans la foi ses frères, les éclaire sur le sens de la Révélation et sur « *les vérités de la foi à croire et à appliquer dans la pratique de la vie*<sup>2</sup> ».

### Sanctifier

L'évêque « *qui représente visiblement le Christ, Bon Pasteur et Tête de son Église* » rassemble la communauté ecclésiale pour célébrer l'Eucharistie<sup>3</sup>. Il administre le sacrement de confirmation (il en est le ministre ordinaire, sinon il délègue). Les évêques sont les « *organiseurs et gardiens de toute la vie liturgique dans l'Église qui leur est confiée.*<sup>4</sup> »

### Gouverner

Serviteur du peuple qui lui est confié, « *dans un esprit d'amour et de dévouement envers tous*<sup>5</sup> », il gouverne l'Église locale par le conseil, la parole, l'exemple et prend les décisions nécessaires. Il a le souci quotidien de la vie du peuple chrétien et de ses pasteurs.

Après sa nomination, le futur évêque, pris parmi les prêtres, reçoit sa charge par la consécration épiscopale (par l'imposition des mains de l'évêque qui confère l'ordination épiscopale et le don du Saint-Esprit) et l'exerce vis-à-vis du peuple de Dieu qui lui est confié. L'évêque est établi pasteur d'un diocèse, en communion avec le chef (pape) et les membres du Collège des évêques (de toute l'Église). Il est le signe et le gardien de l'unité de l'Église locale.

---

## Qu'est-ce qu'un évêque auxiliaire ?

C'est d'abord un évêque à part entière, ordonné pour la charge de l'épiscopat, portant collégalement avec tous les évêques du monde le souci de l'Église universelle. Parce qu'il ne peut y avoir d'évêque sans siège, il reçoit le *titre* d'un évêché actuellement abandonné<sup>6</sup>, situé souvent dans les actuels pays musulmans. C'est la raison pour laquelle on l'appelle évêque *titulaire* ou *in partibus infidelium* (dans les régions des infidèles).

Le besoin d'évêques auxiliaires (dits « *suffragants* ») s'est d'abord fait sentir sous l'Ancien Régime, alors que les évêques étaient plus souvent en voyage que dans leur diocèse. Le suffragant accomplissait en leur nom et à leur place la majeure partie des tâches épiscopales.

Ce besoin a resurgi à une époque récente. Plutôt que de diviser des diocèses très peuplés, on a préféré adjoindre des évêques qui *aident* l'évêque diocésain, d'où le nom d'*auxiliaires*. Certes, les vicaires généraux et épiscopaux remplissent déjà un rôle important de délégation, mais il existe un certain nombre de tâches où l'intervention d'un évêque est soit obligatoire, soit préférable.

Notre nouvel évêque auxiliaire, à l'instar de Mgr Kratz, aidera donc Mgr Grallet dans les multiples tâches épiscopales (reconnaitances de communautés de paroisses, ordinations, confirmations, visites pastorales, présences aux multiples manifestations de l'Église et de la société civile). Et il aura un rôle de conseil quotidien à ses côtés.

---

<sup>1</sup> Vatican II, *Christus Dominus*, décret sur la charge pastorale des évêques.

<sup>2</sup> *Lumen Gentium* n°25.

<sup>3</sup> Cf. *Catéchisme de l'Église Catholique* n°1561, *Sacrosanctum Concilium* n°41 et *Lumen Gentium* n°26.

<sup>4</sup> *Christus Dominus* n°15.

<sup>5</sup> *Christus Dominus* n°16.

<sup>6</sup> Pour Mgr Dollmann il s'agit du siège de Curzola.